

En finir avec La Marseillaise ?

mardi 29 mars 2016, par Jean Tosti

Le président de la République l'a déclaré en septembre 2015 : l'année 2016 serait celle de la *Marseillaise*. Selon lui, en effet, notre hymne national est, pour tous les Français, « un chant de rassemblement »... Et donc, « c'est – dans les moments que nous traversons – très important que nous puissions nous unir face à des menaces, elles existent – le terrorisme –, face à des enjeux considérables qui se passent loin d'ici mais qui nous concernent tous – la guerre –, face à des peurs que nous pouvons ressentir, des inquiétudes qui peuvent nous traverser, des espoirs que nous devons avoir... »

Cela, c'était deux mois avant les terribles attentats du 13 novembre et les déclarations tapageuses du tandem Valls-Hollande, selon lesquelles la France est désormais en guerre. Depuis, la *Marseillaise* a été entonnée, en France et dans le monde, par des millions de personnes inquiètes à juste titre de la menace terroriste et bouleversées par l'horreur du drame subi. Faut-il pour autant se rassembler autour d'un hymne belliqueux et souvent sanguinaire ? La question a été bien des fois posée par le passé, elle devient cruciale aujourd'hui, quand, dans l'imaginaire populaire, dans les conversations et parfois même dans les discours politiques, le terrorisme se retrouve assimilé à l'islam, voire à l'ensemble des peuples « arabes », y compris les Français issus de l'immigration maghrébine. Et il n'y a qu'un pas à franchir pour que le *sang impur* du refrain devienne le leur.

Qu'un sang impur...

De la *Marseillaise*, on ne chante généralement que le premier couplet et le refrain. On parlera longuement du refrain, mais le couplet vaut aussi qu'on s'y arrête : l'ennemi y brandit un *étendard sanglant*, il est *féroce* et *mugit* tel un taureau en rut. Il se précipite dans nos maisons, et y *égorge nos fils et nos compagnes*, même *dans nos bras* (les avions-nous utilisés comme boucliers humains ?). On objectera que ces paroles doivent être replacées dans leur contexte, nous y reviendrons plus loin en comparant la *Marseillaise* à d'autres hymnes nationaux. Mais le principal problème est certainement celui du refrain :

Aux armes, citoyens,
Formez vos bataillons,
Marchons, marchons !
Qu'un sang impur
Abreuve nos sillons !

sang impur. Face à la cruauté d'une telle expression, certains auteurs ont voulu lui donner une signification différente de celle qui semble pourtant évidente. Pour eux, le sang impur ne serait pas celui des contre-révolutionnaires, mais celui des révolutionnaires eux-mêmes. Une ébauche de cette interprétation nous est fournie par Frédéric Dufourg [1] : « Ainsi, abolition des privilèges oblige, au lieu du "sang pur" des aristocrates, c'est du *sang impur* qui coulerait à flots pour féconder la terre fertile de la nation ? Cette sentence fait penser aux sacrifices propitiatoires des Romains, où des libations venaient fertiliser la terre. » On remarquera, dans ce passage, le point d'interrogation marquant l'éventuelle distanciation de l'auteur face à l'hypothèse qu'il avance. Il n'en va plus de même avec Dimitri Casali qui, bardé de son statut d'historien, enfonce le clou et nous assène sa vérité [2] : « Aujourd'hui en période de paix, les paroles guerrières de la *Marseillaise* sont, en effet, mal interprétées. La phrase 'Qu'un sang impur abreuve nos sillons' est tout particulièrement déformée et vidée de son contexte. Elle signifie en vérité que les soldats de 1792 étaient fiers de verser leur propre sang pour leur patrie – leur 'sang impur' –, par opposition au sang bleu des aristocrates, eux qui n'étaient pas nobles. »

L'interprétation de Casali a depuis été largement véhiculée sur Internet, au point que Jean-Clément Martin, l'un des meilleurs historiens actuels de la Révolution française, a jugé nécessaire d'y apporter une [réponse sur son blog](#) : « Une interprétation aussi fautive que dangereuse, parce qu'elle nourrit la confusion des esprits, court à propos de l'expression 'sang impur' dans la *Marseillaise*, pour faire de ce sang impur celui des 'révolutionnaires', du 'peuple' sacrifié pour la bonne cause. Les textes de l'époque démentent catégoriquement cette vision sacrificielle et a-historique. Il faut assumer son passé et éviter de le déformer, pour empêcher des dérives dramatiques. »

Épluchant les archives parlementaires de l'ère révolutionnaire, J.-C. Martin nous fournit quelques exemples, en voici deux :

Passons sur l'hyperbole du verbe *abreuver*, l'essentiel étant ici le

« Les Allemands s'en souviendront (Applaudissements

réitérés) ; leur sang impur fécondera peut-être cette terre ingrate qui en est abreuvée. » 6 mars 1792, tome 39, p. 424

« Le sang des patriotes se mêlera avec le sang impur des mauvais citoyens. » 15 janvier 1793, tome 57, p. 308

Et si cela ne suffisait pas, citons un dernier exemple emprunté à Marat :

« J'ai démontré la nécessité d'abattre quelques centaines de têtes criminelles pour conserver trois cent mille têtes innocentes, de verser quelques gouttes de sang impur pour éviter d'en verser de très-pur, c'est-à-dire d'écraser les principaux contre-révolutionnaires pour sauver la patrie [3]. »

Ceci dit, quelle que soit l'origine du sang impur répandu dans nos sillons, l'expression est aujourd'hui ignoble et n'a rien à faire dans un hymne national.

Football et Marseillaise

C'est indéniablement sur les terrains de sport qu'on a le plus souvent l'occasion d'entendre les hymnes nationaux, qu'il s'agisse de remises de médailles lors de jeux olympiques, de championnats mondiaux ou européens, ou de la présentation des équipes lors des matchs internationaux de rugby et de football. En rugby, pour la *Marseillaise*, tout se passe pour le mieux dans le meilleur des mondes : joueurs et spectateurs s'époumonent en chœur, les uns bombant le torse, les autres agitant leurs drapeaux tricolores. Il n'en va pas de même en football, où l'hymne a suscité et suscite encore de nombreuses polémiques. Ce n'était pourtant pas le cas il y a trente ans, lors de l'épopée des Platini, Giresse et Tigana. À l'époque, aucun joueur ne chantait la *Marseillaise* et nul ne s'en offusquait [4]. Dix ans plus tard, Zidane ne la chantait pas non plus ou se contentait de remuer vaguement les lèvres, tandis que Fabien Barthez refusait systématiquement de chanter l'hymne, allant même jusqu'à rire pendant son exécution. Personne ne leur en voulait, d'autant que la France était championne du monde : c'était en 1998, l'époque du triomphe de l'équipe *black-blanc-beur* présentée comme le modèle d'une intégration réussie.

Intégration réussie ? L'image se déchire peu à peu au début des années 2000, et d'abord dans le public : la *Marseillaise* est copieusement sifflée en 2001 lors d'un match France-Algérie qui ne pourra même pas aller jusqu'à son terme, le terrain étant envahi par les supporters de l'Algérie. Rebelote en 2002 lors d'une finale de Coupe de France opposant Bastia à Lorient. Cette

fois, ce sont les supporters corses qui sifflent l'hymne national, provoquant la colère de Jacques Chirac qui abandonne momentanément la tribune présidentielle et s'en explique sur TF1 : « Quelques irresponsables ont cru devoir siffler la *Marseillaise*, ce soir, en début de match. C'est inadmissible et inacceptable... Je ne tolérerai pas et je n'accepterai pas que soit porté atteinte aux valeurs essentielles de la République et à ceux qui les expriment [5]. »

Ces débordements « sportifs » sont en grande partie à l'origine d'un amendement de loi voté le 24 janvier 2003, qui crée un délit d'outrage au drapeau français et à l'hymne national, délit pouvant être sanctionné par un emprisonnement de six mois et une amende de 7 500 euros lorsqu'il est commis en réunion [6]. Ce qui n'a pas empêché que la *Marseillaise* soit à nouveau sifflée en 2007 lors d'un match France-Maroc, puis en 2008 lors de France-Tunisie. Si les autorités ont préféré garder le silence à l'issue de France-Maroc, il n'en a pas été de même en 2008, où le gouvernement a proposé des mesures aussi absurdes qu'irréalisables : en cas de sifflets contre l'hymne tricolore, le match serait immédiatement arrêté, les spectateurs évacués, la partie annulée s'il s'agit d'un match amical, jouée à huis clos dans un cas contraire. L'artillerie lourde au secours de la *Marseillaise* ! N'aurait-il pas été plus judicieux de comprendre et de relativiser les faits incriminés ? C'est ce que pensait à l'époque le sociologue Michel Fize :

« Cette violence traduit une souffrance de plus en plus insupportable dans un contexte social de plus en plus chargé. Ces jeunes s'interrogent dramatiquement sur leur avenir. Il y a beaucoup d'exaltation mais ce n'est pas une exaltation méchante. Ce ne sont pas des monstres : la société se montre incapable de leur donner une identité sociale, ils se sentent abandonnés. Il y a derrière ces réactions le problème de l'avenir de ces jeunes dans les banlieues. Face à ce mépris éprouvé, ils cherchent une identité de substitution qui s'appuie sur les origines. C'est une manière pour eux de dire qu'ils ne sont pas rien du tout. C'est cela que traduit la pratique du Ramadan qui se développe chez les jeunes. Ça ne veut pas dire qu'ils ne se sentent pas Français : il y a le pays où l'on vit et le pays des racines. Attention aux analyses au premier degré [7]. »

Hélas, le premier degré a le vent en poupe. L'histoire d'amour entre les Français et leur équipe nationale est révolue, suite à une série de scandales et de résultats médiocres, sur fond de crise économique et financière, tandis que les idées véhiculées par le Front national progressent d'élection en élection. Désormais, lors de chaque match international, le comportement des joueurs pendant l'exécution de la *Marseillaise* est examiné avec le plus grand soin : il y a les gentils, ceux qui chantent l'hymne à gorge déployée, les moins gentils qui se contentent de faire semblant de chanter, et les méchants qui refusent systématiquement d'ouvrir la bouche. Au premier rang d'entre eux, Karim Benzema, coupable non seulement de ne pas chanter la *Marseillaise*, mais aussi de cracher pendant son exécution, voué aux gémonies par Marine Le Pen et Nadine Morano qui ne veulent plus jamais le voir en équipe de France.

Rassurons-nous, ou plutôt inquiétons-nous, il n'y a pas que la *Marseillaise* qui soit ainsi malmenée sur les terrains de football. Parmi les nombreux exemples, il en est un qui a marqué les esprits, celui des deux matchs qualificatifs pour la Coupe du monde joués en 2005 entre la Suisse et la Turquie. Au match aller, l'hymne turc avait été sifflé par le public suisse, et, au retour, c'est tout un stade qui se dressait pour conspuer l'hymne helvétique (le match s'était en plus terminé par une bagarre générale dans les vestiaires). De quoi dégoûter Sepp Blatter, alors président de la Fédération internationale de football (FIFA), qui n'avait pas hésité à déclarer : « Je me demande si cela a encore un sens de jouer les hymnes nationaux. Quand un nationalisme exacerbé s'ajoute à la passion et à l'émotion, cela devient explosif [8]. »

Pour en terminer avec le football, revenons en France et laissons la parole à Michel Platini qui, quoi qu'on puisse lui reprocher par ailleurs, ne manque ni de sensibilité, ni d'intelligence. À plusieurs reprises, il a expliqué pourquoi il s'était toujours refusé à chanter l'hymne national, et pourquoi [il prenait la défense de ceux qui ne le chantaient pas](#) : « Aujourd'hui, paraît-il, si tu ne chantes pas la Marseillaise, c'est que tu n'aimes pas la France. Moi, la Marseillaise, je ne l'ai jamais chantée, et pourtant j'aime la France... C'est un hymne guerrier qui n'a rien à voir avec le jeu, la joie du football. Les onze en face de nous, sur le terrain, ils ne venaient pas égorger nos fils et nos compagnes, ils voulaient juste nous prendre le ballon. »

D'autres hymnes dans d'autres pays

Il existe dans le monde autant d'hymnes nationaux que d'États, sans compter les hymnes officieux comme ceux de l'Écosse ou du Pays de Galles. Il est donc difficile de les étudier tous, mais aucun ne nous semble aussi sanguinaire que celui de la France, à l'exception peut-être de celui des États-Unis, *The Star-Spangled Banner*, dont le troisième couplet évoque le sang des ennemis qui a lavé les souillures de leurs empreintes immondes (*Their blood has washed out of their foul footsteps' pollution*). Mais on ne chante généralement que le premier couplet et le premier refrain ! Il est certes beaucoup question dans les hymnes de guerres, de sang versé, mais ce sang est presque toujours celui des peuples qui défendent la liberté de leur pays, et non celui des ennemis. Un exemple avec l'hymne chinois (*La Marche des volontaires*) :

Debout ! Nous ne voulons plus être des esclaves !
C'est avec notre chair que nous allons bâtir notre nouvelle muraille [9] !

Parfois, les guerres évoquées sont très anciennes, c'est, entre autres, le cas de l'hymne du Danemark, qui renvoie aux Vikings, tout comme celui de la Norvège. Reste que toutes ces références aux guerres et au sang versé sont difficilement supportables de

nos jours.

Outre les mentions guerrières, d'autres mots reviennent fréquemment dans les hymnes nationaux, en particulier *patrie* et *liberté*, mais aussi *Dieu*. C'est le cas de l'hymne des Pays-Bas (*Wilhelmus van Nassouwe*, « Guillaume de Nassau ») le plus ancien au monde, écrit sans doute entre 1569 et 1572, chanté pour la première fois en 1574. Cet hymne est composé de quinze huitains dont douze font référence à Dieu. Même chose bien sûr avec l'hymne britannique (première exécution en 1745), où Dieu est appelé à sauver le roi ou, selon les circonstances, la reine. Même chose aussi avec l'hymne suisse (*Cantique suisse*, 1841) et notamment son refrain :

Au ciel montent plus joyeux (bis)
Les accents d'un cœur pieux,
Les accents émus d'un cœur pieux.

Dieu est également présent dans l'hymne de l'Afrique du Sud (1997), dont trois des cinq strophes font appel à la bénédiction divine. Il se glisse aussi dans l'hymne italien (*Fratelli d'Italia*), composé en 1847 :

Uniti, per Dio,
Chi vincer ci può ?

(Unis par Dieu, qui peut nous vaincre ?)

La chute du socialisme en Europe de l'Est a entraîné une recrudescence du christianisme souvent exprimée dans les hymnes nationaux, que ce soit en Estonie, en Hongrie, en Lettonie, en Roumanie, en Slovaquie ou en Russie : soit on a créé un nouvel hymne, soit on a modifié les paroles, soit on a repris un hymne antérieur à l'instauration du socialisme. L'exemple russe ne manque pas d'intérêt, car il montre à quel point les hymnes sont parfois dépendants des évolutions politiques : au moment de leur victoire de 1917, les Bolcheviks chantent la *Marseillaise*, qui sera pendant quelque temps leur hymne national avant d'être remplacée par l'*Internationale*. Changement de décor en 1944, à la fin de la Seconde Guerre mondiale : on crée un nouvel hymne propre à l'Union soviétique et glorifiant, outre la victoire, les figures de Lénine et de Staline. L'hymne est modifié en 1977, Staline disparaissant du couplet où il était évoqué. Nouveau changement en 1990, à l'initiative de Boris Elstine : l'hymne soviétique est supprimé et remplacé par la *Chanson patriotique* de Glinka, œuvre écrite pour piano et dénuée de paroles. Ce nouvel hymne ne plaît pas à la population, notamment aux communistes ou anciens communistes. Il disparaît en 2000, Vladimir Poutine imposant de revenir à l'hymne de l'Union soviétique, mais avec de nouvelles paroles. Lénine se trouve ainsi remplacé par Dieu dans le deuxième couplet :

Des mers du sud au cercle polaire
S'épanouissent nos forêts et nos champs.
Tu es seule au monde ! Tu es unique !
Terre natale gardée par Dieu.

Paroles anciennes (1977) :

À travers les orages rayonnait le soleil de la liberté,
Et le grand Lénine a éclairé notre voie :
Il a élevé le peuple vers la juste cause,
Et il nous a inspiré le travail et les exploits !

Peut-on changer un hymne national ?

L'exemple russe l'atteste, c'est tout à fait possible, en modifiant soit la musique, soit, le plus souvent, les paroles. Le phénomène est fréquent et se produit en général lors d'un changement de régime politique, mais aussi lorsqu'on juge obsolètes les paroles précédentes. Concernant l'obsolescence, on retiendra entre autres l'hymne cubain (*La Bayamesa*), comportant à l'origine six strophes, mais dont on a supprimé les quatre dernières, trop violemment anti-espagnoles. Quant aux changements de régimes, et pour rester en Amérique latine, on notera que le général Pinochet avait fait ajouter à l'hymne chilien une strophe à la gloire des « vaillants soldats ». Cette strophe fut officiellement supprimée en 1990.

L'un des exemples les plus connus est peut-être celui de l'Allemagne, dont le bel hymne, du moins musicalement, reprend une mélodie de Haydn [10]. À tort ou à raison, le début du premier couplet (*Deutschland, Deutschland über alles, über alles in der Welt*, "L'Allemagne, l'Allemagne par dessus tout, au-dessus de tout au monde") fut considéré comme indécent au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. On décida donc de ne plus jamais chanter ce premier couplet et de n'interpréter que le troisième, jugé plus conforme aux idéaux démocratiques.

Terminons par l'hymne espagnol (*La Marcha Real*, appelée aussi *Marcha Granadera*), très belle marche solennelle dont le refrain est emprunté à la musique andalouse médiévale. Cet hymne fut doté de paroles officielles sous les dictatures de Primo de Rivera et de Franco, avec obligation de l'apprendre dans toutes les écoles, mais, une fois Franco disparu, le texte le rejoignit dans la tombe. Et, depuis, la *Marcha Real* n'a plus de paroles [11]. On a certes tenté de lui en redonner, en particulier en 2007 à l'initiative du Comité olympique espagnol qui souhaitait que les supporters aient quelque chose à chanter dans les stades, mais cette initiative ne souleva aucun enthousiasme et fut vite abandonnée, d'autant qu'il aurait fallu sans doute faire des versions basque, catalane et galicienne. Et puis l'Espagne n'a pas visiblement la même ferveur que la France pour son hymne : lors d'une finale de la *Copa del Rey* de football opposant les

Basques de Bilbao aux Catalans de Barcelone en 2015, la *Marcha Real* fut copieusement sifflée par le public. Saisie de cet incident à la suite d'une plainte, la justice espagnole estima que siffler l'hymne n'était pas un délit « d'injure à la Couronne et d'outrage aux symboles constitutionnels [12] ».

Alors, que faire de la Marseillaise ?

Une première solution, valable pour l'ensemble des hymnes nationaux, consisterait à limiter ou à interdire l'usage de ces hymnes lors des compétitions sportives, en particulier les matchs de football où les débordements sont les plus nombreux, exprimant un chauvinisme qui n'a rien à faire sur les terrains de sport. Cela concerne *a fortiori* la *Marseillaise* et ses paroles belliqueuses [13]. Il semble impossible de modifier la musique de notre hymne, au demeurant très entraînante. Mais les paroles, rien n'interdit d'y toucher, plusieurs exemples venus d'autres pays nous l'ont montré. Puisque François Hollande a décrété que l'année 2016 serait celle de la *Marseillaise*, pourquoi ne pas en profiter pour s'interroger sur le contenu de l'hymne et proposer des modifications gommant son aspect guerrier ? Et pourquoi pas, tout simplement, en supprimer les paroles ?

On trouvera le programme complet de l'Année de la *Marseillaise* sur le site du [ministère de l'Éducation nationale](#), chargé d'organiser les événements prévus en collaboration avec... le ministère de la Défense. Sur le plan pédagogique, « l'année, 2016 sera notamment l'occasion de :

- retracer avec les élèves la naissance de l'hymne national pendant la Révolution française ;
- éclairer la portée de ses paroles ;
- étudier les situations par lesquelles ce chant, dans l'histoire, a pris des significations différentes ;
- comprendre son accession au statut d'hymne national ;
- souligner sa dimension de chant de la Liberté ;
- apprécier son lien avec la devise de la République. »

Le dernier point mérite qu'on s'y attarde, la devise de la République (art. 2 de la Constitution) étant, faut-il le rappeler, « Liberté, Égalité, Fraternité », trois mots dont nos gouvernants ont visiblement perdu le sens. La liberté, du moins celle des citoyens, se rétrécit comme peau de chagrin sous le poids notamment de l'état d'urgence, des interdictions de manifester, des sanctions contre les syndicalistes. L'égalité est devenue un rêve inaccessible quand les riches sont de plus en plus riches et les pauvres de plus en plus pauvres. Quant à la fraternité, elle a bien du mal à résister à la poussée raciste et à l'individualisme forcené prêché par le néolibéralisme. On l'a vu plus haut, le non-respect du drapeau tricolore et de l'hymne national est devenu un délit. Pourquoi ne pas considérer aussi comme un délit le non-respect de la devise de la République, dont les trois valeurs sont beaucoup plus importantes qu'un morceau de tissu et qu'un hymne suranné ?

Addendum : Une réécriture de la Marseillaise a été effectuée en

Notes

[1] Frédéric Dufourg, *La Marseillaise*, Paris, Éd. du Félin, 2003, 2008 (p. 49 pour l'édition de 2008).

[2] Dimitri Casali, *L'Histoire de France interdite. Pourquoi ne sommes-nous plus fiers de notre histoire*, 2012, Paris, J.-C. Lattès.

[3] Journal de la République française, 7 novembre 1792.

[4] Voir notamment la [vidéo](#).

[5] [Vidéo et texte](#) disponibles sur le site de l'INA.

[6] Amendement devenu loi en mars 2003 et transposé dans le Code pénal (article 433-5-1).

[7] Journal *La Dépêche*, 16 octobre 2008.

[8] Cité par *Le Monde* du 16 octobre 2008, au lendemain des incidents de France-Tunisie.

[9] Pour tous les hymnes et leur traduction, nous nous référons à l'excellente page de Wikipédia intitulée « [Liste des hymnes nationaux](#) ».

[10] Datée de 1797, cette mélodie était d'abord un hymne dédié à l'empereur François 1^{er} d'Autriche, avant d'être intégrée au *Kaiserquartett* (quatuor à cordes no 62 en do majeur, op. 76, no 3).

[11] C'est également le cas, sans doute pour des raisons « ethniques », des hymnes de la Bosnie-Herzégovine et du Kosovo. L'hymne de Saint-Marin n'a lui non plus pas de paroles officielles, mais possède des paroles officieuses.

[12] Voir [la page](#).

[13] J'ai chanté récemment le premier couplet et le refrain de la Marseillaise à l'un de mes petits-enfants, âgé de dix ans, et sa seule réaction a été : « Qu'est-ce que c'est *gore* ! »